

**Plateforme SWITCH**  
**- 10 recommandations pour**  
**une économie + verte**



**Juin 2022**

## PRÉAMBULE

La campagne électorale constitue des moments forts de toute démocratie où les différents partis politiques rivalisent pour offrir des propositions qui sauront inciter les électeurs à leur confier les rênes du pouvoir. Le sondage *La politique au Québec* de la firme Léger<sup>1</sup> démontre que 67 % des électeurs québécois fonderont leur vote sur les questions de nature environnementale et reliée aux changements climatiques.

Les membres de SWITCH, l'Alliance pour une économie verte, entend contribuer à la réflexion des différentes organisations politiques en publiant une série de recommandations qui méritent considération si nous souhaitons collectivement effectuer la transition vers une société durable plus juste et plus propre. Partant d'un positionnement stratégique avantageux dû à notre production hydroélectrique, l'Alliance considère que la décarbonation de l'économie québécoise passe par un ensemble de mesures allant de la préservation des ressources, la protection de la biodiversité, le remplacement des énergies fossiles par l'énergie renouvelable, la réduction de la pollution et une gouvernance résolument axée sur l'impératif de résultats probants.

## RECOMMANDATIONS

Différents états, dont l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande, se dotent de plus en plus de cadres de responsabilité climatique afin de décortiquer les objectifs de réduction globale en jalons intermédiaires, tout en formalisant des plans d'action précis, des structures de gouvernance et des processus publics et transparents. Le plus récent rapport du Commissaire au développement durable a d'ailleurs fait état des bonnes pratiques déployées par le Royaume-Uni dans la réduction des GES.

Il faut étendre l'envergure du *Plan pour une économie verte (PEV)* en incluant les axes fondamentaux d'un cadre de responsabilité climatique établis selon les meilleures pratiques internationales et canadiennes. Afin de coordonner l'action gouvernementale dans la lutte aux changements climatiques, suivre les cibles et assurer l'atteinte des objectifs fixés, nous proposons de :

- 1) Adopter un cadre de responsabilité climatique, fixer des cibles intérimaires de réduction des gaz à effet de serre sur l'horizon du PEV, fondées sur les recommandations du Comité consultatif sur les changements climatiques, et publier des rapports d'avancement qui devraient être intégrés, en toute transparence, au *Tableau de bord pour la mesure de l'économie verte au Québec*.**
- 2) Décréter que tout projet, projet de loi, projet de règlement, projet d'orientation, de politique ou plan d'action ayant un impact sur les changements climatiques devrait être accompagné d'une analyse déterminant sa contribution aux cibles de réduction de GES du gouvernement du Québec lorsqu'il est soumis au Conseil des ministres.**

L'adoption d'un cadre de responsabilité climatique impose aussi un changement de paradigme pour les administrations publiques. Dans le respect de l'écoresponsabilité, les programmes et le soutien aux

---

<sup>1</sup> Léger, Rapport - La Politique au Québec, 21 avril 2022, <https://bit.ly/3Nzko03>

entreprises ou aux projets industriels doivent mieux arrimer les critères d'octroi avec les enjeux environnementaux et sociaux afin d'accélérer la transition vers une économie plus verte. SWITCH développe, en collaboration avec l'Institut du Québec, actuellement une telle grille d'analyse. Nous sommes donc disposés à collaborer avec votre organisation.

- 3) Adopter une grille d'analyse en financement durable (GAFD) afin de guider l'administration publique dans la confection de programmes et la décision quant à l'octroi de soutien aux entreprises qui proposent des projets dans le respect des objectifs économiques, environnementaux et sociaux, dans le respect des principes d'écoconditionnalité et d'écoresponsabilité.**

Les achats des administrations publiques de tous niveaux constituent des vecteurs de changement important. Dès 2015, SWITCH avait suggéré l'abandon de la pure règle du plus bas soumissionnaire conforme en y intégrant des spécifications de performance et une analyse des coûts totaux de possession (CTP) dans la conception et le calcul des coûts liés à l'octroi d'un contrat public. De même, nous recommandons d'introduire la marge préférentielle dans le pointage des appels d'offres ainsi que la prime liée au dépassement des normes environnementales minimales. Dans le cadre des consultations sur le projet de loi 12, nous invitons le gouvernement à considérer davantage l'utilisation des appels d'offres sur la performance (performance-based tender process) plutôt que d'établir des spécifications détaillées; il économiserait non seulement du temps sur la préparation de cahiers de charge et d'appels d'offres complexes et susciterait l'émergence de solutions innovantes par rapport aux marchés traditionnels d'approvisionnement. Nous proposons donc :

- 4) Établir des cibles graduelles de volumes des acquisitions écoresponsables des différents niveaux de gouvernements qui incluent le coût total de possession. Afin de contribuer à l'exemplarité gouvernementale, mettre en place un programme de conversion permettant : a) accélérer la réduction des émissions de GES du parc immobilier afin que les énergies renouvelables soient la principale source pour chauffer ses bâtiments difficilement électrifiables; b) achat et alimentation des véhicules en délaissant le 100% énergies fossiles; c) quota (10 %) réservé aux technologies propres pour les nouveaux investissements des ministères et organismes.**

Au Québec, le secteur des transports est le principal émetteur de GES. Ses rejets atteignaient 36,5 Mt éq. CO<sub>2</sub> en 2019, soit 43,3 % de toutes les émissions québécoises. SWITCH propose les cinq leviers suivants afin de transférer les déplacements des Québécois vers des modes de transport qui soient plus durables : (a) la bonification de l'offre de transports collectifs urbain et (b) régional; (c) la valorisation de modes de transport actif; (d) la tarification de la congestion; et (e) l'optimisation des services de partage de véhicules. SWITCH propose de prioriser, à très court terme, les recommandations concrètes suivantes :

- 5) Au chapitre de la décarbonation du transport, principale source d'émission au Québec, a) maintenir un financement incitant les Québécois.e.s à adopter le transport collectif et la mobilité durable; b) maintenir des droits d'immatriculation différenciés en fonction du type de propulsion et de la cylindrée du véhicule; c) officialiser par règlement la teneur minimale des biocarburants dans l'essence à 20% d'ici 2030; d) stimuler la recherche, le développement et l'acquisition de technologies d'économie d'énergie, notamment au niveau des composantes des véhicules destinés au transport en commun et de marchandises.**

Comptant plus de 1 000 organisations, entreprises et regroupements de recherche œuvrant dans le secteur des technologies propres, ainsi qu'une expertise enviable dans plusieurs filières, le Québec



possède des atouts pour devenir un leader dans ce domaine en effervescence. Les entreprises québécoises du secteur des technologies propres proposent une gamme de produits et services novateurs, écologiquement efficace, socialement responsable et économiquement avantageux et bénéficieraient d'une contribution supplémentaire des grands donneurs d'ordre qui pourraient agir à titre de premiers acheteurs, de vitrines technologiques et de bancs d'essai. Dans l'objectif de stimuler une relance économique et de favoriser une économie sobre en carbone, SWITCH propose de :

- 6) Inciter les entreprises et les industries à forte empreinte environnementale à entreprendre les démarches nécessaires afin d'identifier et d'adopter des technologies propres québécoises visant à réduire leur empreinte environnementale et climatique en a) soutenant et en accélérant les études technico-économiques pour l'implantation de mesures des réductions des grands émetteurs; b) poursuivant la diminution progressive du niveau global de l'allocation gratuite versée dans le cadre du SPEDE; c) invitant SWITCH à participer à la refonte des crédits d'impôt pour la production de biocarburants; d) en haussant au-delà de la cible de 11% le nombre d'entreprises qui utilisent des technologies propres.**

Les cibles et objectifs du Québec aux horizons 2030 et 2050 nécessiteront des investissements importants de l'ensemble des agents économiques au-delà des fonds publics. Ainsi, il importe de développer une approche qui favorise des mécanismes d'appariement afin d'attirer les capitaux nécessaires provenant du secteur privé. L'objectif premier est de maximiser l'effet levier des fonds publics pour mobiliser les fonds privés dans le financement de projets afin d'attirer de nouveaux investisseurs.

- 7) Mettre en place rapidement les mesures permettant de structurer l'écosystème d'investissement et de capital de risque, inspirées des meilleures pratiques internationales en financement mixte (blended finance), pour financer des projets d'assainissement de l'environnement et de lutte aux changements climatiques par l'implantation des technologies propres.**

Les municipalités constituent un maillon essentiel à la relance économique verte du Québec. Elles sont aussi des partenaires essentielles pour prévenir l'étalement urbain et assurer la protection de la biodiversité. Le projet de loi 122 adopté par l'Assemblée nationale du Québec en juin 2017, autorise les municipalités à imposer par règlement municipal toute taxe directe sur son territoire, pour contrer la dépendance à la taxe foncière traditionnelle qui crée un biais au développement plutôt que la densification. Les municipalités obtiennent également un pouvoir général d'établir des redevances réglementaires pour financer un régime de réglementation relevant de leurs compétences. De façon générale, ces « nouveaux » pouvoirs de taxation conférés aux municipalités représentent des outils porteurs de solutions, mais sont encore trop peu connus et encore moins utilisés.

- 8) Afin de réduire l'étalement urbain, a) consolider et densifier les milieux urbanisés autour de pôles d'activités desservis par des transports en commun; b) élargir le champ des redevances de développement dans le cadre d'une réforme de la fiscalité municipale pour réduire la dépendance à la taxe foncière; c) imposer que tout nouveau développement immobilier soit carboneutre.**

En août 2020, Recyc-Québec annonçait que le Québec deviendrait le premier état en Amérique du Nord à réaliser une évaluation de la circularité de son économie en collaboration avec Circle Economy. Le premier rapport sur l'indice de circularité de l'économie québécoise (2021) démontrait un taux de circularité de 3,5 %, soit un résultat inférieur à celui de 8,6 % rapporté à l'échelle mondiale. À terme, les auteurs confirment que le potentiel de circularité est grand au Québec, mais qu'il ne faudrait pas s'attendre à des changements dramatiques au cours des prochaines années compte tenu du caractère



mondialisé de notre économie. SWITCH pense néanmoins qu'il faut considérer une plus grande sobriété dans l'utilisation des ressources et propose l'adoption de certaines mesures, complémentaires à la modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective:

- 9) Afin d'augmenter l'indice de circularité de l'économie québécoise a) adopter une charte sur les matières recyclées et organiques harmonisées aux normes continentales pour l'ensemble des CTMR et CTMO des matériaux/emballages acceptés/refusés; b) inciter le développement de produits recyclables et valorisés (bonus à l'écoconception contribuant à la circularité) et pénaliser (malus) les produits aboutissant à l'enfouissement; c) établir une cible temporelle pour le zéro enfouissement; d) imposer le captage des émissions provenant des sites enfouissement et la mise en valeur du gaz naturel renouvelable; e) adopter la réglementation nécessaire visant l'injection de gaz naturel renouvelable afin de pousser la valorisation de la biomasse agricole et municipale.**

Pour l'ensemble du secteur bâtiment, les émissions de GES se chiffraient à 8,4 Mt éq. CO<sub>2</sub> en 2019, soit 10,0 % des émissions québécoises, et elles ont diminué de 24,9 % par rapport à 1990. Toutefois, les émissions des bâtiments commerciaux et institutionnels ont augmenté de 15,8 % sur la même période. Un vaste chantier d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions de GES engendrées par les bâtiments doit ainsi être mené pour que ce secteur contribue pleinement à l'atteinte de la carboneutralité. Des initiatives doivent être soutenues sur l'ensemble des décisions relatives au patrimoine bâti, notamment en ce qui concerne l'exposition au soleil et au vent, la fenestration, l'isolation, les matériaux de construction privilégiés, les équipements de chauffage et la gestion du bâtiment. C'est pourquoi SWITCH propose de :

- 10) Mettre à jour le code du bâtiment et uniformiser son application à toutes les municipalités pour favoriser la construction de bâtiments à consommation énergétique nette zéro et investir dans la réduction l'empreinte énergétique des bâtiments existants, en priorisant les populations vulnérables (logement modique et logement abordable), par des améliorations en matière d'efficacité énergétique et la transition vers des combustibles moins polluants.**

## CONCLUSION

Au lendemain de l'élection, le nouveau gouvernement du Québec devra s'attaquer résolument à la stratégie gouvernementale de développement durable. Les récents reports dans la mise à jour de la Stratégie ont entaché la crédibilité de l'administration publique; cette situation constitue une opportunité pour développer une action vigoureuse, cohérente et intégrée du gouvernement afin que les Québécois.e.s puissent renouveler leur confiance en la crédibilité des mesures visant répondre à leurs aspirations environnementales et aux défis provoqués par l'urgence climatique. Cette transition vers l'économie verte implique tous les acteurs de la société. Conséquemment à sa mission, SWITCH entend jouer un rôle actif afin de faire de l'essor de notre économie verte un élément de fierté de la société québécoise et c'est pour cette raison que nous avons formulé ces pistes de réflexion.

Le Québec s'est doté d'une cible ambitieuse de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et SWITCH estime qu'il est urgent de modifier nos façons de faire de manière agressive afin d'éviter la trop fréquente sous-performance par rapport aux objectifs fixés. Les Québécois.e.s ont la créativité et le talent pour faire mieux et veulent faire mieux!





## À propos de SWITCH

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte est régie par un conseil administration composé de dix représentants provenant de différents secteurs de l'économie et de la société civile du Québec. Fondée en 2013, l'Alliance mobilise ses membres afin d'accélérer la transition vers une économie plus verte et plus sobre en carbone. Nous travaillons, tous ensemble, à identifier des pistes concertées de solutions pragmatiques et réalistes pour une transition plus juste, plus innovante et plus porteuse pour notre économie. Nous souhaitons un développement des politiques et des interventions de l'État plus cohérent et la convergence des initiatives provenant des secteurs public, privé, associatif, coopératif et mutuel et de la société civile en faveur d'une économie verte. L'Alliance SWITCH réunit :



### **Association de l'aluminium du Canada**

Jean Simard, président et chef de la direction



### **Conseil du patronat du Québec**

Arnaud Champalbert, Directeur – Affaires publiques et gouvernementales



### **Cycle Capital/ Cycle Momentum**

Catherine Bérubé, vice-présidente – Développement durable, relations avec les investisseurs et affaires publiques



### **Ecotech Québec**

Denis Leclerc, président et chef de la direction



### **Énergir**

Frédéric Krikorian, vice-président – Développement durable, affaires publiques et gouvernementales



### **Enerkem**

Jean-François Nolet, Directeur principal, Affaires gouvernementales mondiales



### **Equiterre**

Marc-André Viau, directeur des relations gouvernementales



### **Fondation**

Daniel Charron, vice-président, Engagement sociétal et affaires publiques



### **Mouvement Desjardins**

Pauline D'Amboise, secrétaire générale et vice-présidente – Gouvernance et développement durable



### **Regroupement national des conseils régionaux de l'Environnement du Québec**

Martin Vaillancourt, directeur général

**Personne-ressource :** Richard Fahey, AppEco & Direction générale SWITCH

